

Membres du Syndicat de la Médecine Générale, notre métier est de « prendre soin » des patients que nous suivons. Collectivement, nous luttons pour l'accès aux soins pour tous et pour des conditions de vie permettant la meilleure santé pour tous. Nous n'incitons personne à mettre sa vie en danger, mais nous respectons la décision prise par Bruno Chevalier malade du SIDA, ainsi que celle d'autres patients en Affection de Longue Durée, de faire la grève des soins.

Avec le Collectif National contre les franchises médicales, dont nous faisons partie, nous leur apportons notre soutien.

## **Communiqué de presse du 12 janvier du Collectif national contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous**

### *SOUTIEN à Bruno Pascal Chevalier en grève des soins contre les franchises*

Bruno Pascal Chevalier, éducateur de 45 ans, vivant avec le VIH, responsable du centre d'Action sociale de Morsang-sur-Orge (91), a entamé une grève des soins en arrêtant tous ses traitements, en « soutien à toutes les victimes de la mise en place des nouvelles franchises ».

Par son geste mûrement réfléchi, il souhaite alerter l'opinion publique sur les « difficultés de nombreuses personnes âgées, invalides, atteintes d'affections longue durée (ALD), mais aussi de plus en plus de personnes et de familles à faibles revenus, qui ne peuvent déjà plus faire face à leurs dépenses de santé, et ne se soignent plus ou repoussent à plus tard, voire trop tard, leurs démarches de soins ».

Tout en souhaitant que cette grève des soins soit la plus courte possible et la moins préjudiciable à la santé de Bruno Pascal Chevalier, le Collectif national contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous :

- apporte son soutien à Bruno Pascal Chevalier ;
- souligne que les « franchises sur les soins » sont purement et simplement une « taxe sur les malades ». Ces nouvelles taxes, comme les « forfaits » (appelons-les par leur nom : déremboursements partiels des soins) sont injustes, dangereuses pour la santé publique, inhumaines. Elles ne peuvent même pas prétendre être de « bonne gestion » : elles sont inefficaces sur le plan économique, car elles ont comme conséquence d'augmenter les dépenses de santé suite aux retards à l'accès aux soins ;
- rappelle que chaque franchise détruit un peu plus le principe de solidarité sur lequel est construit la Sécurité sociale.

C'est pour cela que le Collectif national contre les franchises et pour l'accès aux soins pour tous appelle le gouvernement

- à revenir sur les mesures qui font obstacle au droit à la prévention et aux soins, et donc sur les franchises et forfaits existants ;
- à préserver et développer les services publics de santé ;
- à passer véritablement d'un système de soins à un système de santé incorporant par là même les préventions nécessaires (dépistage, diminution des facteurs de risque, éducation à la santé) ;
- à changer de logique pour restaurer et améliorer la Sécurité sociale solidaire dont notre pays a besoin.